



ENTRE GARTEMPE & VINCOU

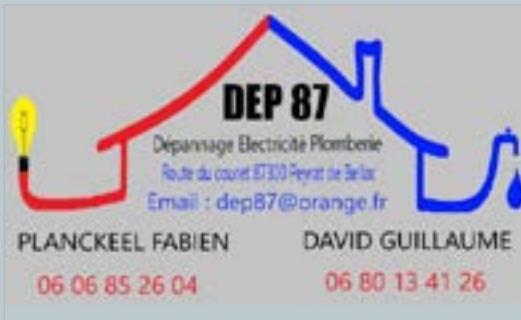
Bulletin municipal Peyrat de Bellac 2021 / 2022

SOMMAIRE

Page 3	Mot du maire
Page 4	Services municipaux
Page 10	Vie locale
Page 17	Embellissement du village
Page 23	Associations et Cultures
Page 31	Office du tourisme du Pays du Haut Limousin
Page 32	Petit jeu

Tirage : 650 exemplaires

Directrice de la publication : Patricia Marcoux-Lestieux



DEP 87
Dépannage Electricité Plomberie
Route du couret 87330 Peyrat de Sarlas
Email : dep87@orange.fr

PLANCKEEL FABIEN DAVID GUILLAUME
06 06 85 26 04 06 80 13 41 26



Veronique Duchiron
Photographe
Tel: 06.30.93.72.50

dudchese.viz@wanadoo.fr www.veronique-duchiron.com

Mariage
Portrait
Reportage
Photo Identité

MOT DU MAIRE

Malgré les restrictions liées au COVID et une vie sociale rythmée au gré des annonces gouvernementales et des arrêtés préfectoraux, la vie municipale continue d'avancer et c'est avec beaucoup de plaisir et d'optimisme que je vous présente ses quelques pages pour se remémorer les actions phares de l'année 2021 et mettre en perspective celles à venir.

Conformément à nos engagements, un accent particulier a été mis sur l'amélioration du cadre de vie. A commencer par l'école : pour plus de sécurité et de confort, le matériel de cuisine a été renouvelé, le réfectoire a été égayé par du nouveau mobilier, les classes ont été dotés d'ordinateurs portables, de tableaux numériques et de rideaux neufs.

Nous n'avons pas oublié le monde associatif qui a été durement ébranlé par une longue période d'annulations ou de restrictions. Pour accompagner et faciliter la légère reprise des animations culturelles, festives ou sportives, l'attribution des locaux communaux aux associations a été repensée pour que tous, bénévoles et adhérents, puissent œuvrer dans de meilleures conditions. Cette réorganisation s'est également accompagnée d'investissements en équipements.

D'autres actions ont rythmé le quotidien : l'entretien de la voirie, la

taille des végétaux que la météo a rendue particulièrement florissante, la surveillance des réseaux et des stations qui mobilisent une grande partie de l'emploi du temps de nos agents.

L'année 2021 c'est aussi des moments festifs et de convivialité avec la programmation de plusieurs spectacles gratuits cet été sur notre commune par le Collectif Or Normes. Une dynamique apportée également par notre école qui devient centre d'accueil de loisirs pour le jeune public durant les vacances scolaires.

Les tâches dans une commune ne manquent pas. J'en profite pour remercier très chaleureusement nos agents qui œuvrent avec professionnalisme pour le bon fonctionnement de la collectivité avec une mention particulière pour les personnels de l'école qui ont dû régulièrement faire preuve d'adaptabilité face aux mesures sanitaires imposées.

Avec le soutien de mon équipe, nous poursuivrons l'effort d'équipement. L'année 2022 devrait voir se concrétiser la construction d'un bâtiment polyvalent, à proximité du stade, doté de différents espaces à destination des associations, des scolaires pour permettre la pratique de leurs activités.

Renforcer la sécurité sur la voie publique, faciliter la mobilité entre Peyrat et Bellac, aménager des espaces paysagers conviviaux font également partie

intégrante de nos objectifs.

Autre sujet d'importance, celui de la transition écologique. Des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune présentent alors un caractère incontournable. Une réflexion de planification de ces opérations devra être menée.

Un regret toutefois sur l'année écoulée, ne pas avoir pu mettre en place des réunions de quartiers, ces moments de démocratie et de partage avec la population qui pourtant nous sont chers. Je m'y engage pour 2022 et je reste néanmoins disponible pour échanger avec chacun d'entre vous.

2022, c'est aussi une année électorale, élections présidentielle et législatives. Voter est un symbole fort de la démocratie. Cet acte est un droit, une liberté mais également une responsabilité qui engage l'avenir des générations futures.

Pour conclure, c'est plein d'espoir et de volonté que mon équipe et moi-même restons mobilisés et travaillons à ce que votre quotidien soit des plus agréables. Nous conservons l'ambition de faire de Peyrat une commune dynamique et attractive au travers de notre mission de service public.

Avec tout mon dévouement,
Patricia MARCOUX LESTIEUX

SERVICES MUNICIPAUX

COMMUNICATION

La communication municipale est maintenant en place et vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur nos différents supports.

Le bulletin municipal est depuis l'année dernière distribué en mars. C'est un choix que nous avons fait pour pouvoir prendre le temps de présenter toutes les actions de l'année écoulée ainsi que les prévisions pour l'année en cours.

Le mois de décembre est une période assez dense en activités (colis des aînés, fête de l'école, téléthon ...), une distribution du bulletin en janvier ne nous permettrait pas de vous informer de ces temps forts de notre village.

Par ailleurs, cette publication s'inscrit dans un travail de co-construction où chacun, élu comme agent, participe à son écriture.

BIBLIOTHÈQUE

En mairie, la bibliothèque vous accueille tout au long de l'année les jours suivants :

lundi de 9h à 12h
mercredi de 14h à 17h
samedi de 9h à 12h

L'adhésion est gratuite pour tous sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ; pour les mineurs de moins de 16 ans une autorisation parentale sera nécessaire. Une carte de lecteur vous sera alors délivrée utilisable sur tout le réseau lecture intercommunal. Elle vous offre la possibilité d'emprunter jusqu'à 17 documents pour 3 semaines :

- 10 livres/imprimés
- 2 DVD
- 5 CD/DVD musicaux

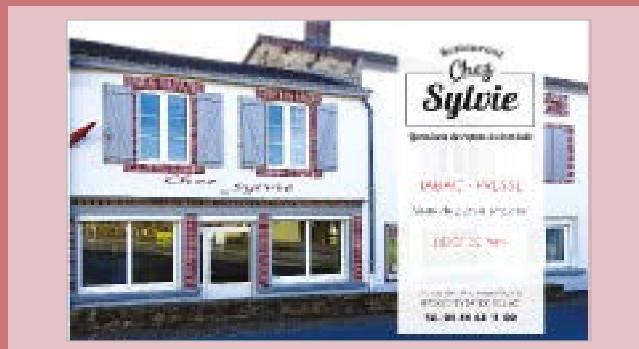
Il est possible d'effectuer des réservations de documents

qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin : <https://mediatheques.hautlimousinenmarche.fr>



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Encore une année difficile pour les associations. En raison de l'interruption de beaucoup d'activités, certaines n'ont pas souhaité le versement d'une subvention ou ont revu leur demande à la baisse au profit d'autres à la situation financière plus fragile. En concertation avec la commission « associations » et sur décisions du conseil municipal, il a été établie une répartition des subventions 2021 comme suit :



ASSOCIATIONS SPORTIVES	MONTANTS 2021
USP	1 000
Shogun Karaté	600
Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	280
Destination Pilates	280
ASSOCIATIONS DE LOISIRS	
Association « Jour de soie »	200
Art'Abesque	200
Les Amis d'Alsace	200
ECOLE	
Amicale de l'école des 2 Tilleuls	200
CHASSE - PÊCHE	
A.A.P.P.M.A. (section pêche de Bellac)	300
ACCA de Peyrat de Bellac	550
ASSOCIATIONS ANIMALIÈRES	
Tends-Nous la Patte	200
ASSOCIATIONS DIVERSES	
ANACR comité Nord Haute-Vienne	100 €
FNATH Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés	100 €
APOSNO-TECH'OVIN	100 €
Les Restaurants du Cœur	100 €
Secours Populaire Français	100 €
Planning familial Haute-Vienne	50 €
Ligue contre le cancer	50 €
AFSEP Ass. Française des sclérosés en plaque	50 €
Les conciliateurs de Justice	50 €
Pupilles de l'enseignement public	50 €
France Victimes 87	50 €
SOS Racisme - Touche pas à mon pote	50 €
Association Gartempe 206	50 €
G.V.A. Bellac/Mézières	50 €
Prévention routière	50 €

Pour 2022, toutes les demandes de subventions des associations seront examinées par la commission « Association » début 2022 puis votées en conseil municipal. Le montant de l'aide sera fixé en fonction de la situation financière et des réserves de l'association.



CONTACTS UTILES

ENEDIS (ex ERDF)

Dépannage 7/7 et 24/24
Tél : 09 72 67 50 87

AGUR (eau)

Service d'urgence 24/24
Tél : 09 69 39 40 00

SOUS-PREFECTURE

BELLAC
8 rue Lamartine
Tél : 05 87 03 11 00

IMPOTS ET TRESORERIE

BELLAC
1 rue Thiers
Tél : 05 55 60 93 20

OFFICE DE TOURISME

BELLAC
Rue des Doctrinaires
Tél : 05 55 68 12 79

MAISON DU DEPARTEMENT

BELLAC
32 rue Vincent Auriol
87300 BELLAC
PMI, Parcours social
Tél : 05 55 68 15 87



CONSULTATIONS EXTERNES DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT-LIMOUSIN

HIHL Site de Jolibois
tél. 05 55 47 20 03

PREVENTION ADDICTOLOGIE

Bellac - Le Dorat - Magnac-Laval
Infirmiers de liaison et
prévention
2e et 4e mercredi de chaque
mois
Sur rendez-vous au 05 55 43 11 56

ANGIOLOGIE - DOPPLER - Bellac

Dr Céline PERRUCHOT-DABOUSSI
Secteur libéral
Lundi et vendredi

CARDIOLOGIE - Bellac

Dr Denis PINAUD
Mardi - 1 fois par mois

HOLTERS - Bellac

Holter rythmique / Holter
tensionnel
Lundi matin et mardi matin

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE -

Bellac
Dr Joël RENAUDIE
Secteur libéral
Mardi matin

DERMATOLOGIE - Bellac

Dr Valérie DOFFOEL-HANTZ
Secteur libéral
1 mardi par mois

DIETETIQUE - Bellac - Le Dorat

Diététiciennes de l'HIHL
1/2 journée par mois et par site
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
-Bellac
Dr Jacques LEVY-FREBAULT
1 jeudi par mois

HEMATOLOGIE - Bellac

Dr Mohamed TOUATI
1 après-midi par mois

NUTRITION - OBESITE - Bellac

Dr Marianna MIGOLATIEV
1 fois par mois

OBSTETRIQUE - Bellac

Isabelle BECAVIN-PEYRINET
Marie-Laure COURCELLE-HENRY
1 jeudi après-midi tous les 15
jours

OPHTALMOLOGIE - Bellac

Dr Laurent HUGÉ
Dr Thierry MOURGUES
Dr Fabien PETELLAT

Secteur libéral
Lundi 2 fois par mois
1 mercredi par mois
1 jeudi par mois

O.R.L. - Bellac

Dr Philippe DEFAYE
Secteur libéral
1 jeudi par mois

ORTHOPEDIE - Bellac

Dr Christophe RIVIERE
Dr Daniel SETTON
Secteur libéral
1/2 journée par mois

ORTHOPTIE - Bellac

Madame Sandrine THUAULT
Secteur libéral
Les mardis (semaine impaire)

PSYCHIATRE - Bellac

Dr Christian HEID
Secteur libéral
1 mardi après-midi tous les 15
jours

SOUTIEN AUX AIDANTS - Bellac

Psychologue HIHL
A la demande

UROLOGIE - Bellac

Dr Julien BERGER
Dr pascal PAULHAC
Secteur libéral
1/2 journée par mois



INFOS MAIRIE

Recensement citoyen

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Cette formalité permet de participer à la journée défense citoyenne (JDC) et déclenche l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans.

Cette démarche peut s'effectuer en mairie avec les documents suivants :

- livret de famille
- carte d'identité ou passeport valide
- justificatif de domicile

Pour information, un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, avant l'âge de 25 ans,

aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Note aux nouveaux arrivants

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Guidés par un souci constant de proximité et déterminés à faciliter votre installation, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

Lorsque la pandémie nous laissera un peu de répit, nous serons ravis d'organiser un pot d'accueil afin de vous présenter la collectivité, son patrimoine, ses services, ses associations, ses commerces et ses artisans.

PERMANENCES

CAF (Caisse d'Allocations familiales). Les mardis de 9h à 12h et 13h15 à 16h15

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : 2ème et 4ème mercredi sur rendez-vous. Tél : 3960

Conciliateur de justice

Une fois par mois – Tél à l'accueil de la mairie de Bellac au 05.55.68.10.61

CPAM (caisse Primaire d'Assurance Maladie) Sur rendez-vous au 36 46 (ou site ameli.fr) le jeudi de 9h à 12h et, en semaines impaires, le vendredi de 9h à 12h (hors vacances solaires)

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 à la maison des associations - 9 rue Chanzy – Bellac - Tél : 05.44.00.04.04

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Solène GAUTHIER reçoit exclusivement sur rendez-vous. Contact : Maison du Département de Bellac au 05.55.68.15.87

CICAS (centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés). Le CICAS aide le futur retraité à constituer son dossier de retraite complémentaire ARRCO - AGIRC y compris celui de l'Ircantec. Maison des associations (salle Vincou) - 9 rue Chanzy – Bellac
Tél : 0 820 200 189

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

La FNATH est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie pour faciliter leur accès aux droits, dans les domaines des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie ou handicap, des accidents de la voie publique, des accidents domestiques,

...

Permanence : le samedi de 9 h à 11 h
Maison des associations - 9 rue Chanzy – Bellac

Contact : 05 55 68 98 68
Internet : www.fnath87.org
mail : fnath87@orange.fr

L'ADPAD (ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES A DOMICILE)

Accueil uniquement sur RV : mardi /mercredi /jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Cécile CHEVRIER : 05.55.68.75.92 –
c.chevrier@adpad87.fr

Aurore BOUDOT : 05.55.68.73.37 – a.boudot@adpad87.fr

Maison de Santé pluriprofessionnelle de Bellac – 14 rue de la Liberté

B.M.P.A.H (ASSOCIATION BELLAC MÉZIÈRES PERSONNES AGÉES ET/OU HANDICAPÉES)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose un service mandataire d'employé de maison ou de garde à domicile

Permanence : du mardi au vendredi de 9H 00 à 11H 00, 2 place Carnot 87300 BELLAC

En dehors de ces permanences, laisser un message 05.55.60.24.66

mail : [bmpah.mandataire@sfr](mailto:bmpah.mandataire@sfr.fr)



ADIL 87 : AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Que vous soyez locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant

à la propriété, copropriétaire ... l'ADIL 87 permet d'obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement à vos questions sur l'habitat.

Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le 05.55.10.89.89

Permanence : le 2e et le 4e mardi de 9h30 à 12h30 à la maison du Département à Bellac

Site internet : www.adil87.org



LA MISSION LOCALE : POUR L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller référent de la Mission Locale vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne.

Point d'accueil le plus proche de chez vous :

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne, Antenne de BELLAC, 2 rue du Coq

Pour convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter au 05.55.68.87.54

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2021

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux nés et félicitations aux heureux parents

- Le 18 mars NABANA NAÏMOU Philomène Hélène
Le 13 juillet BOURGUE Tyno Robert Raymond
Le 29 juillet LEBON Chelsy

MARIAGES

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux mariés

- Le 10 avril JAMMET Nicolas Benoît et DOUCET Carine Béatrice
Le 14 août PELLENARD Roland et MALABARD Geneviève
Le 25 septembre KELLER Jérôme et WALKER Jenny Suzanne

PACS

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux pacsés

- Le 05 février RATTIER Jean-François et AUCUIT Chantal Marie-France
Le 24 juillet BOUTAULT Kevin Lucien Michel et POUSSIN Morgane
Suzanne Gaëlle

DECES

Pensées aux défunts et sincères condoléances aux familles

- Le 13 janvier BÂLIS Anne Marie Renée veuve GRENIER
Le 03 février TRAILIN Jacques Edouard
Le 27 février EDWARDS Sandra Joyce épouse THOMAS
Le 05 avril DUPUIS Michel Jean-Claude
Le 12 avril WARD Graham Peter
Le 10 mai PARBS Robert Lindsay
Le 19 juillet MOREL Maurice Emile Alexandre
Le 01 septembre RIFFAUD Raymond Baptiste
Le 07 octobre ROY Stéphane
Le 8 octobre MESRINE Paulette
Le 29 octobre MARTIN Roger Jacques
Le 13 juillet MARTINEZ MORENO Remedios veuve DUPUIS
Le 15 novembre GUILLEMIN Pierre Coentin Eugène

VIE LOCALE

QUELQUES RÈGLES DE BON USAGE ET DE BON VOISINAGE

Elagage et taille des haies

Chaque particulier est libre de faire pousser des arbres ou des haies sur son terrain. Toutefois, certaines règles de distance et d'entretien sont à respecter à proximité des riverains. Les propriétaires ont obligation de procéder à la taille et à l'entretien des arbres et plantations afin de s'assurer qu'ils ne soient source d'aucune nuisance (chutes de branches, manque de visibilité, entrave à la circulation, ...). La responsabilité du propriétaire pourrait être engagée en cas d'accident.

Nous vous rappelons que toute plantation doit être située à 50 cm de la limite

séparative et ne pas dépasser 2 m. Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 m, sa distance doit être de 2 m minimum de toute limite séparative (code civil art. 871).

Pour toute question, se renseigner en mairie.

Pourquoi avoir coupé le sapin devant la salle polyvalente

Quelques personnes, peu nombreuses, nous ont fait part de leur mécontentement suite à l'abattage du sapin devant le foyer club. Lors de la réunion du conseil municipal du 4 décembre dernier, il a été expliqué les raisons de ce choix. Après expertise par un bûcheron et les services techniques, ce conifère présentait des signes de vieillissement avec une fragilité au niveau

de sa flèche et du tronc. A contrecœur, il a été procédé à son abattage.

Les élus ont conscience que les arbres sont partie intégrante du patrimoine communale, aussi nous arborerons une stratégie de renouvellement à chaque coupe. L'espace devant le foyer club bénéficiera d'un nouvel aménagement avec des essences plus résistantes, d'un gabarit mieux adapté et apportant un petit coin d'ombre.

Travaux

Toute modification extérieure d'une façade, d'une toiture par rapport à l'existant (coloris, forme...) est soumise à une autorisation de déclaration préalable de travaux en mairie (Instruction 1 mois)



Alain PERICAT
Peintre intérieur-extérieur

28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC
alainpericat@gmail.com
05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06



Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**
R.N.M. 402 N°6 312



COLIS DES AÎNÉS

Face à la situation sanitaire, le maire et les adjoints ont pris la décision d'annuler le traditionnel repas des anciens et ont proposé d'offrir un colis gourmand aux aînés. Cette année encore, nous avons choisi cette option, à notre

grand regret, car il prive d'un temps de convivialité mais la prudence l'a emporté. Ainsi, près de 240 paniers ont été confectionnés et distribués. Il a été fait le choix de privilégier des produits locaux « communes et communautés de communes » pour l'élaboration de ces colis : circuits courts et qualité sont

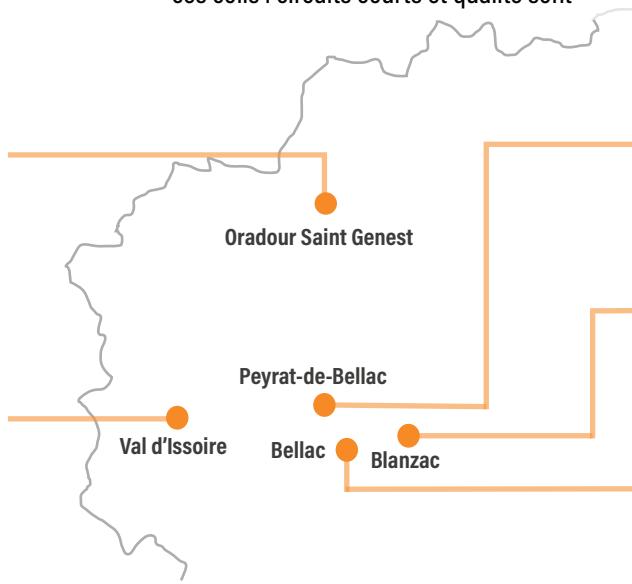
les priorités de la municipalité. Nous n'avons pu démarcher tous les artisans et commerçants locaux mais nous nous engageons à diversifier les producteurs afin que tous puissent participer à l'élaboration des colis de Noël dans les prochaines années.

ORADOUR SAINT GENEST

Ferme de la vallée de la Brame

VAL D'ISSOIRE

Domaine de Chez Peyraud



PEYRAT DE BELLAC

Gaëc de Beissat
La Ferme de Valentin

BLANZAC

GMPA

BELLAC

Bellac Boissons
Mag Presse
Les Caves du Limousin
Boulangerie Pâtisserie La Panetière



ENFANCE - JEUNESSE

TAP - Temps d'Activités Périscolaires

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes du Haut Limousin en marche (CCHLEM) met en place un panel d'activités sur l'école de Peyrat de Bellac, les lundis de 16 h 00 à 17 h 30. Ces TAP permettent aux animateurs de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. Le service propose un programme pour chaque période scolaire, entrecoupée avec les temps d'accueils de loisirs (ALSH) organisés pendant les vacances scolaires.

Depuis la rentrée de septembre 2021, les enfants ont pu découvrir la couture et s'initier au yoga.

Curieux de venir découvrir les TAP ? Il n'est pas trop tard !
N'hésitez pas à contacter Alexandre Boiroux au 06.89.39.27.22
ou par mail : aboiroux@cchlem.fr

ANIMATION DE LA COMMUNE

Outre les nombreux rendez-vous festifs traditionnels qui se déroulent sur notre commune, le Collectif Or Normes a proposé d'autres événements culturels et des spectacles de divertissements inédits (cabaret populaire, concert, stage théâtre pour les jeunes, ...).

Christelle DERE et sa troupe nous ont refait découvrir les textes de J. Giraudoux et les poèmes de J. Prévert au travers de spectacles mêlant théâtre, lecture, chant et danse.

Des festivités en plein air, riches, variées et de grande qualité qui ont animé notre territoire tout l'été et enchanté un public venu en nombre.

Un grand merci au Collectif Or Normes que l'on espère retrouver à la saison estivale prochaine.



ÉCOLE - PÉRISCOLAIRE

Fermeture d'une classe

Par un courriel du 20 janvier 2021, l'inspection académique a informé la municipalité de la menace de fermeture d'une classe à la rentrée 2021, au regard des effectifs. Nous avons manifesté dès le 27 janvier notre désapprobation et les conséquences d'une telle mesure. Les suppressions de poste en milieu rural rendent inéluctable une perte d'attractivité démographique. A cela s'ajoute une dégradation des conditions d'apprentissage alors que la crise covid a engendré des difficultés pour beaucoup d'enfants. Malgré les différentes actions avec les parents d'élèves, l'inspection n'est pas revenue sur sa décision.



Christelle DERE et sa troupe d'artistes nous ont refait découvrir la poésie et les textes de Giraudoux, au travers du théâtre, des lectures, des chants, des danses

Garderie et restaurant scolaire

- Les horaires et les tarifs de la garderie ont été maintenus. L'accueil se fait de 7h à 9h le matin et de 16h à 18h30 le soir.
- Le tarif est de 1,30 € par garde (matin, soir) avec la gratuité après 8h30 et avant 16h15.
- Le tarif d'un repas au restaurant scolaire reste fixé à 2,60 €. On souligne une fréquentation importante de la cantine avec un taux avoisinant 92%.

Effectif

Une baisse des effectifs à la rentrée 2021 avec 66 élèves contre 73 en 2020. Maternelle : 17 / CP-CE1-CE2 : 24 / CM1-CM2 : 25. Des effectifs qui évoluent à la hausse avec 4 nouvelles inscriptions depuis la rentrée et 2 autres en cours.

Mot de la directrice

L'année 2021 s'est écoulée avec un sentiment de « déjà vu » dans l'école des Deux Tilleuls, comme dans tout le pays. En effet, comme pour 2020, les élèves et leur famille ont dû composer avec des protocoles sanitaires changeants imposants des règles souvent contraignantes.

Pendant, cette année a connu également des changements pour l'école. La perte d'une classe a entraîné le départ de trois des quatre enseignants. L'année scolaire 2021-2022 a donc débuté avec une équipe neuve, en grande partie. Mme HERVY et moi-même tenons à remercier chaleureusement l'équipe de l'école, ceux qui sont encore présents comme ceux qui en sont partis, ainsi que toute l'équipe municipale pour leur accueil et leur soutien. Nous tenons également à remercier tout particulièrement l'amicale de l'école pour son dynamisme.

C'est par la disponibilité et la motivation de ces différents acteurs de l'école que des projets peuvent continuer à être mis en place et ce, malgré le contexte sanitaire encore compliqué. Ainsi les soixante-dix élèves ont pu se rendre de nouveau à la médiathèque de Bellac. Ils ont également pu bénéficier d'une fête de Noël organisée par l'amicale de l'école avec de nouvelles modalités.



SOLIDARITÉ : CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale ne s'est réuni qu'une seule fois l'année passée. Cela ne remet en aucun cas le fait que la municipalité et les associations impliquées souhaitent apporter un soutien aux personnes les plus fragiles.

Les associations présentes lors de cette réunion ont rappelé notamment que le but est d'instaurer du lien social. Il faut parfois du temps pour instaurer ce lien.

A titre d'information, lors de cette première rencontre entre les différents membres du CCAS, plusieurs idées ont été avancées, qui restent à discuter :

- Mise à disposition d'un ordinateur pour les personnes qui ne sont pas équipées
- Recensement des personnes vulnérables (notamment dans le cadre d'un plan canicule)
- Aide aux structures culturelles locales

- Aide aux jeunes (service civique, emploi d'été)
 - Aide à la mobilité (mise en place d'un service de bus pour faire ses courses, aller au marché ...)
 - Plantation d'un arbre à la naissance d'un enfant habitant la commune
 - Accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi
- Tous les membres du CCAS tiennent à remercier chaleureusement les personnes qui ont fait un don pour soutenir nos futures actions.

SOUVENIR ET HISTOIRE

Les cérémonies patriotiques sont l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont défendu la France et la démocratie. Elles permettent également d'entretenir le devoir de mémoire.

Dans ce bulletin, nous vous proposons de mettre à l'honneur un grand maquisard, le lieutenant LACOSTE, Commandant du

Maquis Bayeux.

Jean LACOSTE, de son véritable nom Edmond François MESLET est né le 28 Août 1912 à Marengo, département d'Alger (Algérie). Cadre dans l'aviation, dans l'armée d'armistice, il (alias Bicot) fait partie d'un réseau de résistants de la région de St Raphaël qui recueille pour Londres des renseignements sur l'activité des Hitlériens et participe au rapatriement, vers l'Afrique du Nord, des aviateurs abattus.

La Gestapo, ayant découvert son activité, tente de procéder à son arrestation. Il réussit à s'échapper et se réfugie à 700 kms de là, au bourg de Peyrat de Bellac, dans sa famille, chez son oncle Louis BARITAUD, alors maire de Peyrat de Bellac.

En 1943, il jouait dans l'équipe de football de Peyrat de Bellac. Lieutenant de l'Armée Secrète en 1944, il dirigea le service de sabotage du secteur D de l'AS-MUR. Il commandait le camp « BAYEUX » de l'AS situé au Puy Massert (Lieu-dit « Les Taffres »), commune de Chateauponsac.

Le 10 Août 1944, il part en patrouille, dans une traction avant, avec quatre maquisards. Vers 18h00, les maquisards tombèrent dans une embuscade tendue par les allemands après La Brousse sur la 151 bis (Aujourd'hui la RN 145), à environ deux kilomètres de La Croix-du-Curé en direction de Bellac. Tous périrent. Les cinq corps furent emmenés à la morgue de Bellac.

Le 22 Mars 1945, sa dépouille fut inhumée au cimetière de Saint-Ouen-sur-Gartempe (H-V)

Edmond MESLET obtint la mention Mort pour la France. Son nom est inscrit sur la stèle commémorative de La Brousse, sur celle de la Croix-des-Martyrs avec ceux des victimes du massacre du 8 Juillet 1944, et sur le monument commémoratif 1939-1945 de Limoges.

Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur et reçut la Croix-de-Guerre à titre posthume. Une rue porte le nom du Lieutenant LACOSTE à Peyrat de Bellac.

Sa fille Christiane MESLET (9 ans) recevra, le 15 Août 1949, la

Croix de Guerre de la ville de St Raphaël et le 14 Juillet 1950, la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre avec étoiles d'argent en l'honneur des services rendus par son père Edmond MESLET dans la Résistance Varoise.





MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame, Monsieur,

En premier, nous tenons à vous adresser nos remerciements pour la confiance que vous avez exprimée à notre binôme le 27 juin 2021, en nous qualifiant du meilleur score des 21 cantons du département.

Notre canton est un des plus vastes de la Haute-Vienne avec ses 22 communes - chacune a sa particularité - et nous assurons le contact au plus près des élus et des habitants en poursuivant nos permanences mensuelles et si possible en de nouveaux lieux.

Si la crise sanitaire que nous avons vécu a permis de valoriser atouts et solidarités du territoire, nous avons bien conscience cependant de nos fragilités et rappellerons à notre collectivité ses engagements :

- vers la jeunesse et le monde associatif,
- vers les seniors et leurs aidants,
- vers une agriculture de proximité respectant la transition écologique,
- vers l'égalité des chances et l'aide aux investissements des communes et des acteurs socio-économiques.

Elus de proximité, femme et homme de convictions, avec nos remplaçants Hélène PENOT DUBIARD (Compreignac) et Didier BOURDIER (Val d'Issoire), nous continuons à être le relais des intérêts du canton de Bellac auprès des instances départementales.

Patricia MARCOUX LESTIEUX Stéphane VEYRIRAS
Permanence : Les conseillers départementaux reçoivent le 1er de chaque mois à la mairie de BELLAC de 11h à 12h.

MOT DE L'OPPOSITION

Dans la feuille peyrachonne N°4 : Absence... pourquoi ?
Involontairement, utilisation de l'ancienne adresse mail de la mairie... d'où non parution de notre article !!!

Réponse à notre demande sur la récupération de 100 mots supplémentaires pour le bulletin municipal : 50 mots au lieu de 100 nous ont été imposés !!!

C'est du vol... C'est une manière comme une autre de museler l'opposition !!!

Feuille peyrachonne n°4 : Mme le maire indique la bonne santé des finances de la commune. Remercions la tout particulièrement de constater la bonne gestion des mandatures précédentes !!!

Abattage du sapin - Salle Polyvalente : Une grande amertume d'un citoyen bien connu de la commune qui a envoyé un courrier aux élus le 25/11/21 en demandant qu'il soit fait lecture de celui-ci au conseil municipal : Evidemment... demande non honorée lors du conseil municipal du 04/12/2021 !!!

Covid 19 : Continuons à rester vigilants en respectant les gestes barrières.

Nos meilleurs vœux pour 2022 Et surtout une bonne santé
10/01/2022 - Martine FREDAGUE-POUPON, J. Louis CONTE,
Elisabeth BARLOT



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Un retour en images sur les réalisations 2021

Tout au long de l'année 2021 et en ce début d'année 2022 des travaux ont été menés pour faire de Peyrat de Bellac une commune agréable.

Plantation d'une haie devant le foyer club par les écoliers et l'association de chasse



Mise en séparatif des eaux rue de la colline



Réfection de voirie

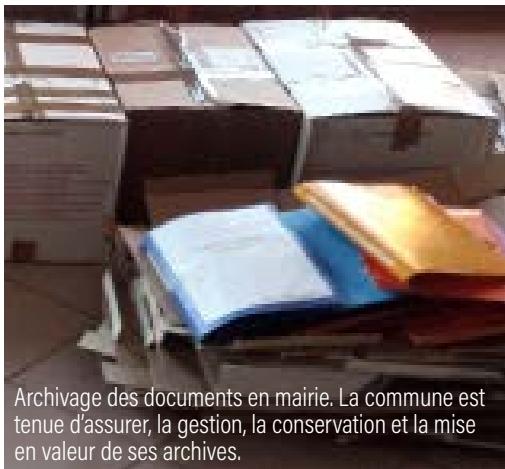
Travaux de déploiement de la fibre optique



Réfection de la pelouse du stade municipal



Inauguration de la fresque sur le mur de l'école à l'initiative de la municipalité précédente et réalisée par l'association art'abesque



Archivage des documents en mairie. La commune est tenue d'assurer, la gestion, la conservation et la mise en valeur de ses archives.



Eclairage festif pour la fin d'année 2021



Remplacement des rideaux à l'école



Renouvellement et mise en conformité du matériel de cuisine



Remplacement du mobilier, tables et chaises, à la cantine scolaire



Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment communal, 7 rue de la colline



Installation de tableaux numériques et interactifs dans deux classes



Rognage de souches sur les chemins permettant d'en faciliter l'entretien

Location, Vente,
Réparation,
Equipements de
jardin

Lavergne

1 Route de Poitiers
Peyrat de Bellac
05 55 68 09 30
info@etslavergne.com
etslavergne.com

Assainissement

La loi NOTRe de 2015 oblige les communautés de communes à exercer les compétences eau et assainissement à compter du 1er janvier 2026.

Afin d'anticiper ce transfert de compétences, la CCHLeM a mandaté le groupe ARTELIA pour une étude patrimoniale des réseaux en vue de l'élaboration d'un schéma directeur eau et assainissement. La remise des conclusions est prévue pour la fin de l'année 2022.

L'objectif du schéma directeur est de déterminer une stratégie d'assainissement en adaptant les infrastructures aux besoins des collectivités et aux exigences des normes. Il aboutira à une planification et une hiérarchisation des interventions et projets à réaliser selon les priorités.

Par ailleurs, le schéma directeur a une validité de 10 ans et sert de base au titre des subventions lors de travaux. La dernière étude diagnostic sur notre collectivité date de 2010, elle a permis d'obtenir des aides financières lors de la réhabilitation du réseau rue de la colline.

Aujourd'hui, les procédures se complexifient et nous sommes contraints d'attendre la réalisation du plan initié par la CCHLeM et ses préconisations avant de pouvoir engager toute opération en

matière assainissement.

Des nouvelles de la fibre optique

Sur une très grande partie de la commune, le déploiement de la fibre est assuré par le réseau d'initiative publique DORSAL* et pour le reste du territoire, c'est l'opérateur privé ORANGE qui est chargé de la couverture en fibre optique. Cette petite zone AMEL* regroupent les hameaux de Gauchoux-Haut, Gauchoux-Bas, Le Vignaud et Létang.

Fin 2022, tous les foyers devraient être éligibles à la fibre, ce délai est porté à 2024 pour la zone AMEL. Des fournisseurs d'accès à Internet vous proposeront très prochainement leurs offres d'abonnement.

Vous avez pu constater de nombreux travaux pour ce chantier d'envergure. Toutefois et à notre regret, il n'a pas toujours été possible de mobiliser les réseaux souterrains existants pour couvrir l'ensemble des prises des zones à desservir, de nouvelles artères aériennes ont alors été créées.

Etat d'avancement du PLUi

Le plan local d'urbanisme sur l'ex territoire Haut Limousin arrive à son terme. La majorité des demandes formulées à l'issue de l'enquête publique ont été instruites par les services de l'Etat. Ce PLUi devrait être présenté au

vote de l'assemblée communautaire, pour validation, au premier trimestre 2022. L'instruction des dossiers d'urbanisme deviendra alors une compétence de la CCHLeM.

Pour rappel, l'élaboration des PLUi découle de textes législatifs et des obligations pertinentes visant à économiser la consommation d'espaces, à préserver les terres agricoles, forestières et les zones naturelles, à optimiser l'utilité de tous les types de réseaux.



Aurélien Prugnaud
électricien
installations
dépannages
éclairages



06.79.76.20.39
apeg0820@outlook.fr
Peyrat-de-Bellac 87

*DORSAL : Syndicat piloté entre autres par la région, les 3 départements Haute Vienne, Creuse, Corrèze et les intercommunalités

*AMEL : Appel à Manifestation d'Engagements Locaux lancés par l'Etat dans le cadre du programme national très haut débit.

Déchets ménagers et assimilés

Du changement dans la facturation des ordures Ménagères

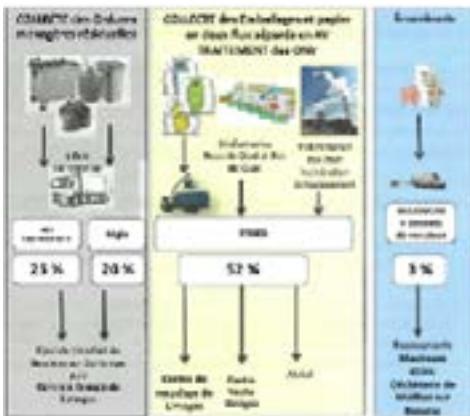
Suite à la fusion des trois communautés de communes Basse Marche, Brame Benaize et Haut Limousin, la compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers est revenue à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) au 1er janvier 2017. La CCHLeM se devait d'harmoniser le financement du service de gestion des déchets à compter du 1er janvier 2022. Elle a opté pour la REOM (Redevance sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères) calculée au nombre de personnes présentes dans le foyer. Elle remplace la TEOM (Taxe d'enlèvements des ordures ménagères) déterminée selon la valeur locative du bien.

DORENAVANT : vous recevrez une facture REOM chez vous entre juillet et septembre.

Quel sera le montant de ma redevance d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 ?

Ci-dessous, la grille tarifaire provisoire, adoptée par le conseil communautaire selon la composition du foyer. Très prochainement, une enquête sera réalisée auprès de la population afin d'établir un fichier des redevables pour la REOM. Par ailleurs, il y a obligation d'équilibrer le budget annexe REOM par ses ressources propres, en conséquence la tarification définitive sera soumise au vote en avril 2022.

Répartition des coûts de la REOM pour 2022



Taxes foncières 2021		Commune	Taxe ordures ménagères
bâties	Taux 2020	34,93 %	14,40 %
	Taux 2021	34,93 %	14,40 %
bâties	Adresse		
	Base		
	Cotisation		320
	Cotisation totale		

Exemple d'un montant de la taxe payée en 2021

Montant de la taxe en 2022

Catégorie	Montant
Personne Seule	150 €
Ménage de deux personnes	225 €
Ménages de trois personnes	270 €
Ménage de plus de trois personnes	300 €
Résidence secondaire	180 €

Ramassage des déchets verts

Sur le territoire de la CCHLeM, seules les communes de Bellac et Peyrat de Bellac bénéficiaient du service de ramassage des déchets verts. Par délibération en décembre 2021, la communauté de communes a décidé de rendre payante cette prestation pour les habitants des deux communes pour un coût annuel de 35 €. Suite à ce vote, nous avons échangé avec le SYDED sur les différentes techniques de valorisation ou de réduction des déchets verts. D'ores et déjà, la commission travaux réfléchit à des actions pouvant être mise en œuvre, à l'échelle de la commune, dans la gestion des déchets végétaux, qu'ils soient de la collectivité ou des usagers.



Les déchetteries

Depuis le 1er janvier 2020, les déchetteries de notre territoire sont gérées par le SYDED 87.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SYDED :

Tél : 05.55.55.12.87

Mèl : contact@syded87.org

Site internet : www.syded87.org

	NOUIC Route de Mézières/Issoire Tél : 06 03 06 52 24	SAINT BONNET DE BELLAC Le bourg Tél : 06 03 06 59 67
Du mardi au samedi	9h - 11h45	14h - 17h15

Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants est assurée par l'association MAXIMUM basée à Mailhac sur Benaise.

Tél : 05 55 76 22 78

Site : <http://www.associationmaximum.com>

Mail : maximum87@orange.fr

Calendrier de ramassage pour 2022 : 13 Juin, 26 Septembre et 22 décembre.

Il est nécessaire de s'inscrire au secrétariat de la mairie pour les habitants des villages.

Sont exclus de la collecte : les déchets verts, les gravats, les produits qui ont pour destination les ECOPOINTS, les Ordures Ménagères et Assimilées, les déchets dangereux (produits chimiques, peintures, produits phytosanitaires, solvants...), les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres, les poêles et bidons non vidés.

Attention : Les tas d'encombrants supérieurs à 4 m3 ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Dans ce cas, contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous et établir un devis.

ASSOCIATIONS ET CULTURES



AAPPMA : APPMA de Bellac, 2021

l'aboutissement d'un mandat.

2021 restera dans nos mémoires comme une année difficile, mais les projets menés avec la Fédération depuis 2016 ont pu voir le jour.

Le contexte nous a été peu favorable :

- Le confinement s'est accompagné de restrictions pour la pratique de notre loisir et de difficultés pour un fonctionnement correct de notre association.
- Les aléas météorologiques, surtout l'été et l'automne où il a fallu composer avec la pluie et le froid, nous ont obligés à annuler ou reporter les activités prévues.

Nous avons tout de même pu nous associer à la « journée des enfants » organisée par la commune de Bellac, animer une « pêche à l'écrevisse » proposée à des vacanciers par l'EPIC tourisme du Haut Limousin et nous intégrer à une action d'insertion pour adultes de REMPART. Après quelques

vicissitudes météorologiques le « Concours jeunes » a pu avoir lieu à la satisfaction des enfants du centre aéré et de ceux qui sont venus accompagnés par leurs parents.

Des travaux, comme l'entretien du chemin d'accès à notre parcours des Buttes de Gaudy sur la commune de Droux ont été ajournés, d'autres comme sur le parcours de Chaume ont été retardés.

Il a fallu s'adapter aux contraintes sanitaires pour se réunir : assemblée générale par correspondance, conseils d'administration en plein air...

Les pêcheurs et les promeneurs peuvent tout de même, maintenant, profiter de l'aménagement du chemin qui donne accès à la rive droite de la Gartempe. Ce parcours est régulièrement fréquenté et il n'est pas rare de rencontrer des pêcheurs qui s'arrêtent, en particulier, sur la route des vacances, pour pêcher la carpe de nuit.

Au printemps, le parcours « découverte » a obtenu un label national. Le 4 octobre le parcours était officiellement inauguré. Il n'y a que deux parcours de ce type en région « Nouvelle Aquitaine ».

C'est le point d'orgue de notre mandat

et un symbole en direction des jeunes qui ont ainsi la possibilité de s'initier à ce loisir, en espérant que certains s'engagent plus tard dans le fonctionnement de notre association pour faire perdurer la pêche associative qui, en 2022,

Célébrera ses 100 ans d'existence.

Jean Tinlot président de l'AAPPMA de Bellac



Club Charles Silvestre

La pandémie de COVID 19 aura rendu l'année 2021 la plus triste de toutes. En effet, par mesure de sécurité sanitaire, le club Charles Silvestre a dû annuler toutes ses activités (y compris l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 7 janvier 2021). Une courte accalmie a permis aux adhérents de se retrouver les 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2021.

Néanmoins, notre volonté de continuer à faire vivre notre association n'est pas entamée et nous vous proposons le programme des activités 2022 en espérant pouvoir le mener à bien :

- jeudi 6 janvier 2022 : Assemblée Générale Ordinaire.
- dimanche 13 février : thé dansant.
- Jeudi 7 avril : repas de printemps.
- mardi 17 mai : voyage à Blaye.
- jeudi 15 septembre : voyage en Dordogne.
- dimanche 9 octobre : thé dansant.
- jeudi 17 novembre : concours de belote.
- jeudi 1er décembre : repas de fin d'année.
- Tous les premiers jeudis de chaque mois : réunion mensuelle.

Le club Charles Silvestre souhaite à toutes et à tous une BONNE ANNEE et une EXCELLENTE SANTE.

Le Président Pierre COUSSY

Kyokushinkai Peyrathon

Une année particulièrement importante pour le maintien et le relancement de notre club malgré la période de Covid. Nous avons su nous adapter aux mesures gouvernementales et fédérales et ainsi pu relancer les cours en intérieur à partir de mai. Cette année nous avons peu échangé avec nos partenaires que ce soit pour les stages ou les compétitions.



En septembre changement de lieu d'entraînement pour la salle du presbytère, développement d'une nouvelle activité au sein de notre club le mercredi soir, arts martiaux mixtes plus connu sous le nom de MMA.

Le 27 novembre stage à Tulle de Biomécanique avec Bertrand Kron 7ème dan Kyokushinkai FKOK, chez nos amis du Karaté Shotokan, Nicolas Besse et Cédric Minjuson.

Le 1er décembre accueil de Romain Montagne et de Mathieu son assistant du club de boxe Thaï et Mma de Nantiat pour un échange entre club.

Nous sommes très contents de cette reprise qui s'annonce très prometteuse car le nombre d'adhérents ne cesse de croître pour le dernier trimestre. Nous constatons plus d'enfants de la commune et autre mais également plus d'ados et adultes mais surtout plus de féminines de tout âge.

Les objectifs de cette année 2022 sont de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important d'accueillir des instructeurs, des experts du kyokushinkai et autres disciplines martiales dans notre dojo afin de faire découvrir notre beau village et la belle région qu'est le Limousin.

Le 8 et 9 Janvier 2022, le club participera au Séminaire Kyokushinkai IFK France à Tours avec la multiple championne du monde britannique, Senseï Emma Markwell.

Le 5 et 6 mars, Stage de KUDO Daido-juku (Mma japonais) avec le responsable national.

Le club dispose d'une page Facebook : kyokushinkai Peyrat de Bellac.



Les cours ont lieu dans la salle du presbytère derrière l'église et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille, mais également de Cyrille Talon, Julien Etienne et Cyprien Rousseau.

Karaté kyokushin :

Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les ados et adultes débutants et confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les confirmés.

Arts martiaux mixtes (MMA) : Le mercredi de 19h30 à 21h00

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Cyprien ROUSSEAU

Vice-Président : Bruno THIBAUD

Trésorière : Laura BARDU

Trésorier adjoint : Cyrille TALON

Secrétaire : Connor SHIELDS

Secrétaire adjoint : Cyrille TALON

Renseignements au : 06.52.88.17.08 ou 06.69.32.53.93

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2022.

Le Président Cyprien Rousseau. OSU !



Association Les Amis D'Alsace

L'association « les Amis de l'Alsace » a toujours eu pour but de faire connaître l'Histoire très étroitement liée des communes de Peyrat de Bellac, la Croix sur Gartempe et celle de Trimbach (Alsace). C'est dans ces deux communes limousines que nos amis se sont réfugiés pendant la guerre de 39-45, chassés de leurs villages.

Ils ont été accueillis par les habitants, avec lesquels ils ont dû partager, une partie de leur vie. Nous tenons à faire connaître cette période à tous et surtout ne pas rompre ces liens d'amitié, de fraternité qui nous lient depuis ces événements.

Le rapprochement entre les habitants de la commune de Trimbach et nos deux communes, est aussi un devoir de mémoire.

En 2020, cette association comptait 26 membres.

L'Association « Les amis de l'Alsace » depuis maintenant de nombreuses années, échange avec nos amis de Trimbach et tous les 2 ans une rencontre est programmée, soit en Alsace soit chez

nous.

C'est en 2019 que nous avons accueilli nos Amis, très chaleureusement, comme ils savent eux, si bien le faire. Malheureusement en 2021, nous avons reporté notre voyage en raison de la crise sanitaire.

2020 nous aura laissé aussi un pénible souvenir, le départ prématuré de notre ami Pierre Denny, membre fondateur, vice-président dévoué de l'association « Les Amis du Limousin » de Trimbach

Dans le contexte actuel et par respect des dispositions de l'état d'urgence, nous n'avons pas organisé de manifestations notamment, le repas choucroute prévu en novembre, mais nous espérons le faire en 2022, soit le dimanche 20 novembre 2022 avec animation.

Notre assemblée générale ordinaire a eu lieu le 19 novembre 2021.

Il n'en reste pas moins que nous restons toujours en contact et que nous serions particulièrement honorés de vous compter parmi nous pour partager la convivialité de ces échanges.

Pour conclure ce petit condensé, nous remercions les nouvelles municipalités de Peyrat de Bellac et de la Croix sur Gartempe, de nous avoir accordé une subvention, qui nous sera des plus utiles en temps venu.

Le Président



PMPB : Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac

Après une longue période d'inactivité pendant la crise sanitaire, Le Pôle Multimédia a repris ses activités le lundi 29 décembre 2021.

Le club bénéficie aujourd'hui d'un nouveau local, les réunions se font désormais dans la salle sous de la mairie ; la petite salle du presbytère d'une surface de 24 m étant devenue trop petite pour accueillir jusqu'à 15 personnes certains mardi après-midi. Les horaires sont inchangés, à savoir les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année.

Venez y découvrir l'Informatique, l'Internet et le monde multimédia par l'utilisation des différents matériels et logiciels. Le local est équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/ scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Vous pourrez participer aux différents ateliers qui sont régulièrement organisés sur tous les grands thèmes de l'informatique (matériels, logiciels,

systèmes d'exploitation, messagerie, téléphonie, etc.). Dix-huit ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2022.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle sous la mairie ;
- appelez au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du local ;
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.fr> (Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : pmpeyratdebellac@orange.fr).

Le club remercie la municipalité pour la mise à disposition du local et son aménagement, ainsi que pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet, participation au renouvellement du matériel par le biais des subventions).

Le bureau : Michel Lajoux, président - Claude Cardinal, secrétaire - Bernard Amy, trésorier

Vélo Nature

Cette année a vu l'ouverture du chemin des Landes au départ du lotissement des bruyères vers les étangs de Tous

Vents route du Breuil, grâce à nos bénévoles et nos employés communaux.

Merci aux nouveaux élus et

à M Goodfellow, car ce chemin emprunté lors de la rand'omelette du 03 septembre, a permis ainsi un parcours accessible et plat pour les Peyrachons.

Une marche hebdomadaire le mardi après-midi à 14h00 hors vacances scolaires a également vu le jour en collaboration avec nos amis de la gym volontaire. Vous êtes tous invités à y participer adhérents ou non.

Pour 2022, les manifestations habituelles sont programmées si possible.

- Le 18 Avril lundi de Pâques marche puis repas à 12h00
- En Juin. rand'omelette
- Fin Août rando semi nocturne.
- Participation à la croisière Gartempe 206 du 15 Août 2022, comme en 2021 où une marche au départ de Peyrat est arrivée au champ de course du Dorat avec un rapatriement en voitures anciennes après les courses hippiques.

A noter le projet de réaliser un parcours VELO NATURE TERRA AVENTURA de 6.3 km sur notre commune en collaboration avec la Municipalité. Présentation du projet en Janvier 2022 pour validation et si retenu mise en place prévue en Juin 2022.



Merci à tous nos bénévoles et à la Municipalité pour leur engagement et leur soutien.

Composition du bureau :

Co-Présidents : Sylvie BICHAUD et Gilles LASNIER

Trésorière : Isabelle BARDIEUX

Secrétaire : Gilbert DEVEAUTOUR

Et 12 membres



Noussat Adhère

Petite association Peyrachonne qui a vu le jour le 5 Mars 2002 par un groupe d'amis, afin de louer une parcelle de terre pour exercer des loisirs a dans un esprit non compétitif (VTT, football, pétanque, motos...). Notre pratique première reste l'enduro en moto, c'est pour cela que nous voulons préserver une bonne cohabitation avec les autres usagers des chemins et inculquer aux plus jeunes la bonne conduite à tenir pour conserver ce loisir.

Actuellement le bureau et le conseil d'administration se composent de neuf membres comme suit :

Président :	SPONVILLE Henri
1er Vice-président :	JAUGEARD Thierry
2ème Vice-président :	CHEVALIER Thomas
Secrétaire :	LABARDE Vincent
Secrétaire adjoint :	SAVIGNAT Olivier
Secrétaire suppléant :	PRADEAU Guillaume

Trésorier :

Trésorier adjoint :

Trésorier suppléant :

LACOMBE Francis

RATTIER Jean-François

ANDRIEUX Philippe

Siège social : NOUSSAT-ADHÈRE - 13 Route de la Ribière - 87300 PEYRAT DE BELLAC

Contact : Le secrétaire au 06.08.13.15.07

Toute l'équipe de Noussat-Adhère vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022, en espérant retrouver une situation normale.

Le bureau.

Christel GOUTIERAS
Technicienne
Animatrice du programme Espères Exotiques Establisantes
Co Animatrice de l'Observatoire des PLE
Chaque fin lotus collection
✉ Christel.goutieras@laposte.fr
☎ 05 55 04 64 66
📍 13 Rue Auguste Comte
CS 92092
87070 LIMOGES

ECOVI
Eleviers Centre Ouest Ovin
COMMERCIALISATION
AGNEUX, BREBIS
+ ECHOGRAPHIE +
ASSISTANCE TECHNIQUE
TEL : 05 55 68 83 03 - 87300 PEYRAT DE BELLAC
www.ecovi.fr

Charpente • Menuiserie
Bois • PVC
BARDU Jacques
Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél/Fax 05 55 68 02 13
+ 06 14 32 63 63

Marchés festifs Peyrat & Bellac

Une nouvelle association à Peyrat-de-Bellac :

« Marchés festifs Peyrat & Bellac »

Son but est d'organiser des animations festives et gourmandes en collaboration avec les petits producteurs et artisans locaux ou régionaux. Dans un premier temps, les événements se concentreront sur Peyrat. A terme, il pourrait y avoir des marchés sur Bellac également.



Durant l'été, 2 à 3 animations sont prévues (et souhaitées par plusieurs membres déjà actifs !). Objectif : les habitants du Haut-Limousin et même celles et ceux de passage se rencontrent autour de produits achetés chez les exposants que nos bénévoles peuvent cuire pour vous si besoin.

Des tables seront à votre disposition avec animation éventuelle. N'hésitez pas à nous rejoindre ... bonne humeur garantie !

AMICALE de L'Ecole des 2 Tilleuls

Cette année 2021 ne nous a pas permis, une fois encore, d'organiser les voyages, le loto, ou la fête de Noël.

Malgré tout, nous avons tenu à organiser une journée festive

sur le thème de Noël le jeudi 16 décembre 2021.

Le matin : jeux, chasse aux trésors, créations individuelles et collectives.

L'après-midi : film projeté par les institutrices en classe et ... venue du père Noël pour la traditionnelle distribution de bonbons !

Nous espérons de tout cœur que les voyages de mai-juin 2022 pourront avoir lieu

Croisons les doigts pour 2022 !



Créations collectives des grands (CP au CM2)

Gymnastique Volontaire : PEYRAT FORME



En raison de la crise sanitaire la saison 2020/2021, après une brève reprise en septembre 2020, a été stoppée fin octobre jusqu'à fin juin 2021 ; donc une année sans activité.

Nous avons été obligés de mettre en chômage partiel nos 2 salariés.

Reprise depuis septembre 2021, dans le respect des conditions sanitaires exigées par notre fédération EPGV. Effectifs très satisfaisants : une trentaine d'adhésions enregistrées.

Nos cours sont animés par 2 animatrices diplômées :

- Céline : le lundi de 9h15 à 10h15
- Anise : le mercredi de 17h15 à 18h15

Lieu : A la grande salle du Foyer Club, rue de la Colline.

Assemblée Générale du 21/10/2021 : Composition du bureau :

- Présidente : Marie Claude Périgaud
- Vice-Présidente : Monique Jaugeard
- Trésorière : Christiane Laguzet
- Secrétaire : Marie Pierre Mondiot
- Secrétaire adjointe : Martine Carpentier.

Pour tous renseignements :

Tél. 05 55 68 16 78 ou 05 55 68 88 35.

Nouveau 2021/2022 : En collaboration avec Vélo Nature, nous avons mis en place un après-midi randonnée pédestre (6 à 7 kms, allure modérée) : le mardi, départ 14h, parking de la Mairie. Avec accompagnateur.

Soirée Théâtre : Annulation en 2020 et 2021. Nouvelle programmation : samedi 26 Février 2022, avec la troupe : "3Pois et un ch'veu" de Compreignac. Titre de la pièce : "Ma cousine est un chic type".

<p>GARAGE AUTOMOBILE B. LAVALADE</p> <p>Entretien - Réparation toutes marques</p> <p>V.L - V.U - MOTO</p> <p>Dépannage 24h/24 - 7j/7</p> <p>05 55 68 71 19 06 45 61 61 41</p> <p>origite.lavaladepeyrat.com</p> <p>16 rue du lieutenant Lacoste 87300 PEYRAT DE BELLAC</p>	<p>iad</p> <p>ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER</p> <p>Séverine JOUHANNAUD Conseillère en immobilier</p> <p>📞 0678570181</p> <p>📧 severine.jouhannaud@iad.fr</p>	<p>ENTRETIEN PARCS & JARDINS</p> <p>BREDIER Didier</p> <p>Tonte - Taille haies Bagage avec nacelle Débroussaillage Petits travaux mini-peùe Divers travaux micro tracteur (labour, gyrobroyeur, rotovator) Nettoyage haute pression Broyage branches</p> <p>17, route de Sissac 87300 PEYRAT-DE-BELLAC</p> <p>Tel. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 56 61 75 Email : bredier.didier@Outlook.fr</p>
--	--	--



COMITE DES FETES DE PEYAT DE BELLAC



Depuis 2020, le Comité des Fêtes souffre comme les autres associations des privations que le Covid19 a engendrées.

Il n'empêche que le Comité des Fêtes qui est toujours prêt, qui a toujours des idées et l'esprit festif

a la ferme intention de relancer la machine et proposer des manifestations pour 2022, bien sûr, si et seulement si les conditions sanitaires le permettent.

Le Comité des Fêtes est donc toujours motivé avec comme mot d'ordre : la bonne humeur !! Il a la volonté de redonner de la dynamique et renforcer le lien social. Nous espérons vous retrouver, comme d'habitude, nombreux à nos diverses animations et nous vous remercions pour votre soutien.

L'Assemblée Générale qui n'a pas pu se tenir en 2021 est programmée pour le 6 février 2022 à 11h dans la salle des associations. Vous serez toutes et tous les bienvenus à cette réunion.

Si vous souhaitez participer activement à l'enrichissement culturel et social de notre commune, alors ... rejoignez-nous !! Promis, nous sommes sympas !!

Le Comité des Fêtes a participé au Téléthon 2021 en faisant un

don à l'AFM Téléthon qui privilégie l'innovation pour répondre aux besoins des malades. Toutes ses actions visent un même objectif : améliorer la vie des malades en attendant la guérison et leur permettre de réaliser leur projet de vie.

Nous sommes bien conscients que cet article ne paraîtra qu'en Mars 2022, mais les bénévoles et moi-même, nous tenions à vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches. Profitez-en bien tout en respectant les consignes qui s'imposent encore à nous tous.

Bonne et heureuse année 2022 et surtout ... prenez bien soin de vous.

Le Président,
Michel DELPEUCH

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2022

- Dimanche 6 février : Assemblée Générale
- Dimanche 13 mars : Concours de belote
- Dimanche 24 avril : Marché de printemps
- Samedi 23 juillet : Fête de l'été
- Samedi 24 septembre : Soirée tête de veau

VOTRE OFFICE DE TOURISME



INFORMATIONS - CONTACT

Un numéro unique : 05 55 68 12 79

info@tourisme-hautlimousin.com

Un accueil et un relais d'informations pour les habitants et les vacanciers

- Les Agenda des manifestations et le Guide pratique informent sur les activités, sorties et services pratiques en Haut Limousin
- Réponse toute l'année à la demande des touristes dans la préparation de leurs vacances et conseil dans le choix de leur hébergement : envoi de documentations, réponse par mail et téléphone.

Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme

- Dans les pôles d'accueil de l'Office de Tourisme (à Bellac, Le Dorat, Saint-Pardoux, Châteauponsac, Mortemart Saint-Sulpice-Les-Feuilles), sur l'aire de Boismandé, sur des événements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.
- Sur le site web, www.tourisme-hautlimousin.com et sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin
- Dans les journaux locaux : informations sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme ("Visit' Ô Lim") et sur les différentes offres (comme le « pAss' Ô Lim").

Ouverture des pôles d'accueil

Toute l'année – Pôle d'accueil de Bellac (87300) - rue des Doctrinaires

D'avril à octobre

Saint-Pardoux (87250) - 17 rue de la Halle

Le Dorat (87210) - 9 bis place de la Collégiale

De mai à août

Saint-Sulpice-les-Feuilles (87160) - Médiathèque, place de l'église

Juillet et Aout

Châteauponsac (87290) - place Xavier Mazurier - Mortemart (87300)

Ouverture en janvier :

Pôle d'accueil de Bellac : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

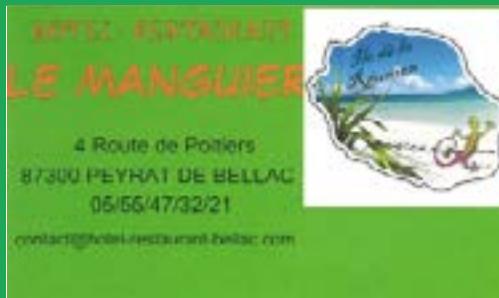
Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin

Rue des Doctrinaires – 87 300 Bellac

Tel : +33 (0)5 55 68 12 79

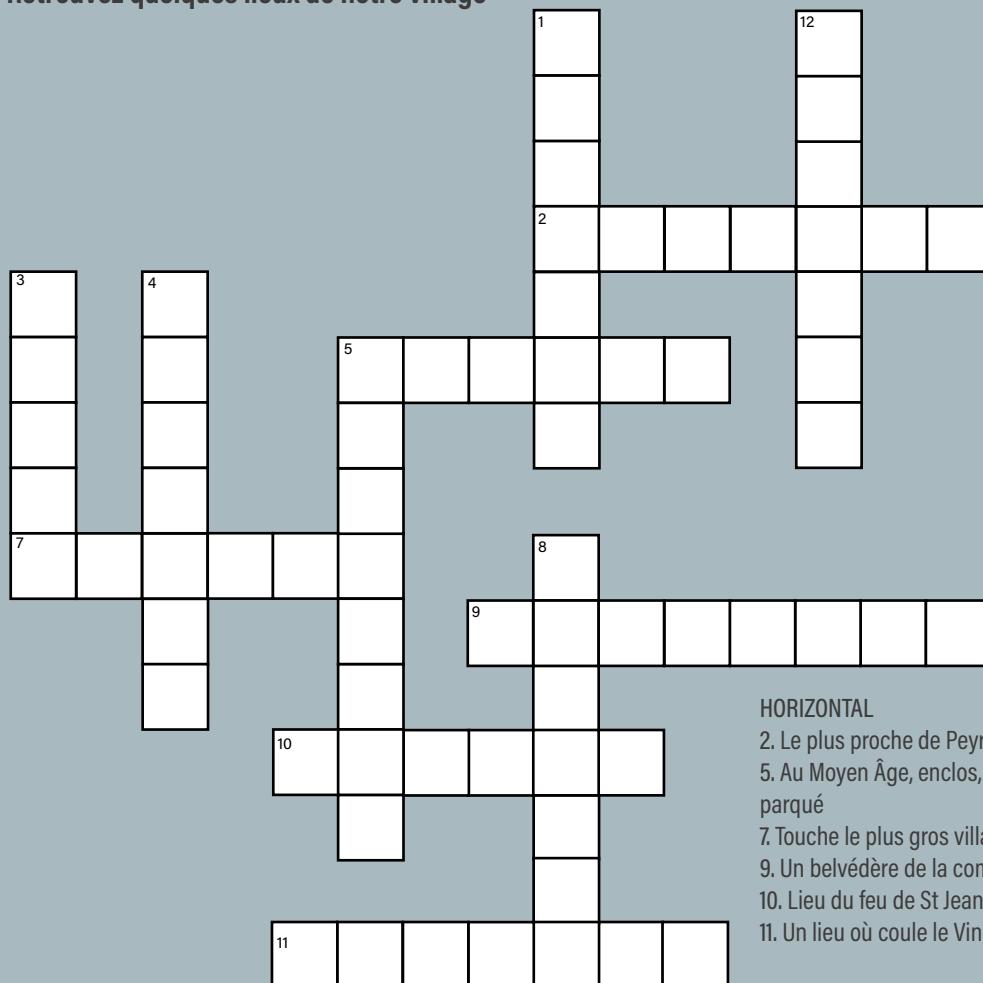
www.tourisme-hautlimousin.com

info@tourisme-hautlimousin.com



PETIT JEU

Retrouvez quelques lieux de notre village



HORIZONTAL

2. Le plus proche de Peyrat où passe le train
5. Au Moyen Âge, enclos, boisé ou non, où le gibier était parqué
7. Touche le plus gros village de la commune
9. Un belvédère de la commune
10. Lieu du feu de St Jean
11. Un lieu où coule le Vincou

VERTICAL

1. Un mélange de vin et d'eau
3. C'est le centre....
4. Mon 1er est une petite montagne mon 2ème est l'époux de la reine
5. Ici se jette le ruisseau de Sissac
8. Refuge de brigands
12. Un pont remarquable

mairie@peyratdebellac.fr
www.peyratdebellac.fr
Tel: 05 55 68 11 08